



**Résultats de la CAP d'avancement dans le corps des
ADJOINTS ADMINISTRATIFS du 30 janvier au 01 février 2019
au titre de l'année 2019**

Nous vous communiquons les critères retenus pour l'avancement de grade des adjoints administratifs au titre de l'année 2019.

Nous ne diffuserons pas de listes afin d'éviter toutes fausses joies. Nous attendrons la liste officielle du ministère de la justice.

Nous vous informons des modifications apportées, en cours de CAP par l'administration ce qui concerne la ration promus/promouvables :

On passe de 8,5 % au lieu de 13 % pour la promotion dans le cadre d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

On passe de 25 % au lieu de 30 % pour la promotion dans le cadre d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

* *
*

Rappel des critères pour la : Promotion dans le grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe -Echelle C2

Les critères statutaires pour être inscrit sur la liste des promouvables en adjoint administratif principal de 2^{ème} classe étaient :

Les adjoints administratifs échelle C1 ayant atteint le 5^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade.

Pour 2019 il y avait 1563 collègues remplissant ces critères au niveau national toutes directions confondues.

Le ratio promus/promouvables de 25 % nous a imposé 368 possibilités de promotion pour l'année 2019.

Pour cet avancement nous avons pris l'évaluation 2017.

Après discussion les critères retenus par la C.A.P. ont été les suivants :

Etre excellent (192 promus)

Etre très bon avec une ancienneté dans le grade, supérieure ou égale à 8 ans 01 mois et 5 jours dans la limite de 176 promus

Nouveau critère pour la : Promotion dans le grade Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe -Echelle C3.

Les critères statutaires pour être inscrit sur la liste des promouvables en adjoint administratif principal de 1^{ère} classe sont :

Les adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe échelle C2 ayant au moins 1 an d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade.

Pour 2019 il y avait 4410 collègues remplissant ces critères au niveau national.

Le ratio promu/promouvables de 8,5 % nous a imposé 539 possibilités de promotion au niveau national pour l'année 2019.

Pour cet avancement nous avons pris l'évaluation 2017.

Après discussion les critères imposés par l'administration ont été les suivants :

Pour 30 promus, être excellent (collègues qui ont été oubliés l'année dernière) ,

Pour 509 promus, être excellent, avec une ancienneté dans le grade, supérieure ou égale à 16 ans et 3 mois, pour le dernier promu.

IMPORTANT

Comme ces critères sont totalement incompréhensibles pour le commun des adjoints administratifs nous vous invitons à vous rapprocher de nos élus qui seront les seuls à pouvoir vous confirmer si vous êtes promu, à partir de la liste officielle du ministère de la justice, qui leur sera diffusé dans les premiers.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONTACTER NOS ELU(E)S ET EXPERT(ES)

- Catherine BACHORZ, T.I. Roubaix, 03.20.76.98.31 , catherine.bachorz@justice.fr
- Maryse BONIFAY, C.P.H. Grasse, 06.82.20.58.36, maryse.bonifay@justice.fr

- Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires (Palais de Justice - 4 Boulevard du Palais - Esc. F1 - 1^{er} étage et Entresol n° 1 - 75001 PARIS-Tél : 01.44.32.58.60. /01.44.32.52.04. Fax : 01.46.33.26.98.) - E.Mail : synd-cgt-acsj@justice.fr - Site internet :<http://www.cgt.justice.fr>

- Union Générale des Syndicats C.G.T. de la Pénitentiaire 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.89.67 – Fax : 01.55.82.89.68 - E.Mail : ugsp@cgt.fr - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

- Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.55.82.84.67 - Fax : 01.55.82.84.68 - E.Mail : cgtppj@hotmail.com - Site : <http://www.cgtppj.fr>

--Collectif CGT Insertion Probation- UGFF-CGT case 542 - 263, rue de Paris- 93014 MONTREUIL cedex-01 55 82 89 71- E.Mail : spip.cgt@gmail.com site : www.cgtspip.org